

la charte

des auteurs et illustrateurs jeunesse

publié vendredi 24 juin 2022

Les recommandations tarifaires 2023 de la Charte

Les recommandations de la Charte sont réévaluées et votées chaque année lors de son assemblée générale. L'assemblée générale du 02 juin 2022 a voté l'indexation des recommandations tarifaires sur l'indice des prix à la consommation, soit +4,8 %.

Les recommandations tarifaires 2023 des rencontres sont :

- 475,33 € bruts la journée et 286,76 € bruts la demi-journée.

Les recommandations tarifaires 2023 des signatures sont :

- 237,67 € bruts la journée et 143,39 € bruts la demi-journée.

Ces recommandations sont soutenues par la **Fédération des Salons et Fêtes du Livre jeunesse**.

Dernière édition : 25 juin 2024 à 16:47

<https://auvergnerrhonealpes-livre-lecture.org/articles/les-recommandations-tarifaires-2023-de-la-charte>